

Image not found or type unknown



Erreur de date sur contrat de travail

Par **yvelines**, le **24/07/2008** à **08:59**

Bonjour,rnrnJ'ai signé il y a peut de temps un contrat en cdi sur lequel il y a une erreur sur mon jour de naissance.rnSigné le 15/07/08rnet là je veux démissionner, et je n'ai pas de période d'essais.rnEt ce que mon contrat est valable avec cette erreur ?rnrnMerci de me répondre.